

# Flash n° 066

## **Inspections Service Permis de conduire et Service Certdriving**

Madame, monsieur

Comme tout service public, le SPF Mobilité et Transports doit faire tout son possible pour effectuer au maximum son travail.

Aussi, les contrôles de nos inspecteurs de la Direction Certification et Surveillance (Service Permis de conduire et Service Certdriving) continuent à être effectués, toutefois en tenant compte de toutes les mesures de sécurité. Les contrôles seront faits uniquement sur rendez-vous afin que les demandes à contrôler soient préparées à l'avance dans un espace où "la distance sociale" (min. 1,5 m) est garantie.

Nos inspecteurs prendront eux-mêmes contact avec vous avant de passer.

Si vous n'avez pas suffisamment d'espace ou si vous interdisez tout accès, vous pouvez le signaler via les adresses e-mail suivantes: [inspdriving@mobilit.fgov.be](mailto:inspdriving@mobilit.fgov.be) or [certdriving@mobilit.fgov.be](mailto:certdriving@mobilit.fgov.be)

Avec mes meilleures salutations

Brigitte De Gryse  
Attaché  
Communication – Service Permis de conduire